N° 87 — 25e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Vendredi 28 Mars 1913

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 13
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité

Lire plus loin :

Après la prise d'Andrinople. — Un nouveau succès bulgare à Tchataldja.

MM. Barthou et Etienne à la Commission de l'Armée.

Le service dans la cavalerie en discussion au Sénat.

OPINIONS

A Monsieur Groussau

LETTRE FAMILIÈRE

Vous êtes, monsieur, à la tribune de la Chambre, le porte-parole de l'Eglise. L'Eglise est devenue fort difficile. Cette neutralité de l'école primaire, qu'elle combattait jadis avec un âpre acharnement, elle l'exige aujourd'hui complète, indiscutable, absolue.

L'esprit du Seigneur parle par votre bouche et nous dit : « Soyez neutres, messieurs, soyez-le jusqu'à l'atrophie, l'ankylose et la catalepsie, alors vous aurez la paix ! »

La paix, monsieur, je crois que nous ne l'obtiendrons jamais. Mieux vaut l'avouer tout de suite. Tenez, lisez ce livre. C'est la petite histoire de Guiot et Mane. Elle est déjà célèbre ; elle a fait verser beaucoup d'encre, prononcer des torrents de paroles, et tirer même de trop bruyants coups de fusil. Je vous en prie, monsieur, parcourez ce modeste volume ; ne laissez échapper nulle page à vos investigations de chrétien consciencieux et de docte théologien, et dites-nous, loyalement, si vous avez découvert quelque part une ligne, un mot, une virgule, que vous puissiez considérer comme un attentat à la foi catholique.

N'est-ce pas qu'elle est plutôt condescendante et câline, toute remplie de gentillesses pour votre vieille et sainte mère l'Eglise ?

Que faut-il donc que nous fassions pour vous inciter à sourire ?

Vraiment, monsieur, vous et vos amis, simples fidèles et moines, moines et chanoines, chanoines et épiscopes, épiscopes et pontifes, vous n'êtes point raisonnables. Vous parlez clair-obscur. Allez droit au but et dites simplement que nul enseignement ne saurait trouver grâce devant vos yeux, s'il n'est investi de l'approbation préalable de vos curés et de la très précieuse bénédiction de vos évêques.

Car, vous le savez bien, mais vous n'avez jamais osé nous le dire, la neutralité scolaire, telle que vous la concevez, est impraticable. Ce que vous demandez à l'instituteur c'est de réaliser le tour de force des acrobates qui circulent et dansent sans se blesser à travers des couteaux acérés dressés sur le sol. Il n'y a pas, dans son enseignement, même le plus scrupuleusement circonspect et attentif, une seule matière, une seule affirmation qui ne puisse éveiller les inquiétudes et les soupçons de l'Eglise.

Croyez-vous, monsieur, qu'un maître puisse dire à des enfants que l'univers n'a pas toujours été tel qu'il se présente à nos regards, et que, pendant des millions d'années, des métaphores prodigieuses se sont accomplies avant que la vie apparaisse sur notre globe ? Et ne sera-t-il point coupable, à vos yeux, de vouloir ainsi démolir le merveilleux système biblique de la création ?

Malheur à lui, s'il ajoute que la terre est ronde et que cette boule est bien peu de chose parmi les mondes innombrables qui se promènent dans l'immensité ! Vous lui opposerez la cosmogonie chrétienne, héritière du vénérable enseignement de Platon, et nous connaîtrons que la terre, plateau immobile, est le centre de l'univers. Et vous froncerez les sourcils, j'en suis certain, si ce maître s'avise de dire qu'il ne faut point regretter le temps où, pour avoir professé le contraire, Galilée fut emprisonné, Christophe Colomb persécuté, Giordano Bruno mis à mort.

Votre conception de la neutralité, je crois l'avoir saisie, monsieur. Il faut l'appeler silence. Silence sur toutes choses discutables, controversables. Silence de mort.

Ah ! vous y tenez à cette neutralité intégrale, ultra-parfaite. Eh bien, la voici :

Instituteur, n'enseigne point dans ton école l'amour du travail, les Livres saints disent qu'il est une peine infamante, un châtiment.

Tais-toi sur l'amour de la famille, car Jésus a dit : « Quittez votre père et votre mère, et n'appelez personne sur la terre, de ce nom, car vous n'avez qu'un père qui est dans le ciel ».

Ne dis pas à ce jeune homme : respecte les femmes. Saint Paul déclare qu'elles sont impures, et Bossuet nous apprend qu'elles n'ont que la valeur d'une côte surnuméraire.

Ne parle pas de la raison, tu te brouillerais avec saint Thomas, qui ordonne de croire ce qui est absurde ; et, avec Lacordaire qui ajoute : « Il y a deux raisons, dans l'humanité, la raison naturelle et la raison catholique ; ce qui est sage au point de vue humain est très souvent insensé au point de vue catholique ».

Sois muet sur la tolérance, la liberté, le progrès. Saint Thomas a écrit que « l'hérétique doit être retranché de ce monde par la mort ». Quant à saint Paul, il affirme que « la véritable condition du chrétien est de demeurer dans la servitude ».

Ne fais aucune allusion à la propriété, à la richesse : « Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possède, dit Jésus, ne peut être mon disciple ».

Et garde-toi d'enseigner l'amour et la défense de la Patrie. Saint Martin s'y oppose : « Un chrétien ne doit pas combattre ». Et saint Augustin aussi : « Celui qui fait la guerre est un ennemi du Christ ».

Ah ! monsieur, quel dommage que je ne sois point avec vous dans le giron de l'Eglise ! Je vous rappellerais la pure doctrine. Mais la fatalité en a décidé autrement. Je vous envie d'être sujet dans le royaume de Dieu. Plaignez-moi d'appartenir à l'empire du diable.

H. ROUX-COSTADAU.

AU JOUR LE JOUR

A TORT ET A TRAVERS

Ah ! l'apaisement tel qu'il est compris par MM. les cléricaux est vraiment une belle chose ! Ce n'est de toutes parts que levée de crosses, que campagnes contre l'école laïque et contre ses maîtres, qu'insinuations perfides, qu'accusations mensongères. Partout on quête pour l'école libre et pour le patronage, partout on discourt, on prêche, on écrit contre l'enseignement neutre. Les patronages catholiques, on sait avec quelle ténacité et quel dévouement, il faut le dire, les cléricaux en poursuivent la création et l'organisation, tant à Lille qu'en d'autres lieux. Main-mise sur l'enfant, main-mise sur le jeune soldat, main-mise sur le père de famille qu'on tient surtout lorsqu'il est besogneux par des dons qui ne sont dispensés qu'autant qu'on « pense bien », ainsi s'accuse l'œuvre cléricale.

Pour avoir actionné, l'autre jour à la Chambre, le droit de l'Etat sur l'enfant, l'abbé Lemire a vu redoubler contre lui les colères. L'évêque Greliier, de Laval, le voue à l'exécration des peuples.

Mais voici mieux. Le lieutenant de vaisseau Kerihuel, commandant de l'Armorique et du Magellan (école des mousses), ayant adressé des circulaires et des brochures de propagande pour son école à divers établissements — y compris un patronage catholique, — le directeur de ce patronage, l'abbé Miossec, écrit un violent article contre cette école nationale.

Pourquoi la met-il à l'index ? Tout simplement parce qu'elle est une institution d'Etat.

M. Kerihuel ne doit pas être un farouche anticlérical et la façon dont il écrit nous donne au contraire à penser que, pareil à beaucoup d'autres officiers de marine, il est un catholique pratiquant ; « Ni l'Armorique, ni le Magellan, dit-il dans une lettre de protestation, ne sont des écoles d'irréligion ; bien au contraire, toutes les facilités et encouragements sont donnés à nos mousses pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux. » Peut-être d'ailleurs est-ce le tort de l'Etat de traiter avec tant de déférence et d'impartialité des gens qui ne veulent que sa mort.

Mais n'est-il pas symptomatique que dans leur rage à tout calomnier, à tout démolir de ce qui touche à l'enseignement officiel, les cléricaux s'en prennent à leurs amis eux-mêmes.

Certains de nos confrères, qui n'avaient plus pour les distinguer des réactionnaires, qu'un reste d'attachement à nos écoles, affectent à présent de sourire lorsqu'on leur parle de « défense laïque » ; ils feignent de chercher le péril qui la menace.

A moins d'être volontairement aveugle, ce péril apparaît partout. Et il faudra bien que sans tarder — car cette défense-là aussi s'impose, immédiate — le gouvernement la remette à l'ordre du jour.

CH. DE LA RUE

ECHOS

Comme Chateaubriand.

Mme Sarah Bernhardt ne craint pas la mort. On se rappelle que, jadis, elle voyageait avec son cercueil... Mais la mort — et même la vieillesse — la trouvant si forte et si vaillante, attendent et attendront longtemps encore...

Cependant, on dit que l'illustre tragédienne va préparer son tombeau qui sera, comme celui de Chateaubriand, battu des flots, sur un roc solitaire dominant la mer. On sait que déjà Mme Sarah Bernhardt possède une sorte de château, à Belle-Isle, vieux fortin qu'elle a fait aménager curieusement, et où elle passe l'été, lorsque ses voyages le lui permettent. La vue sur la mer y est magnifique et la grande Sarah y goûta de puissantes émotions.

Or, on vient de vendre, à la mairie de Sauzon, d'où dépendent ces terres sauvages, un îlot situé à la pointe des Poulains, en face de la propriété de Sarah Bernhardt. Et cet îlot a été acquis, pour elle, par son représentant dans le pays.

Dans l'île, on donne cette raison de l'achat : c'est là que Sarah Bernhardt veut avoir son tombeau et reposer, sous le vol des goélands.

L'ESPRIT DE TOUS

Les sourciers ont mille manières de découvrir les eaux souterraines.

— Ce sont gens de ressources.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La Synthèse du Caoutchouc

EN PARTANT DE L'AMIDON

QUELQUES MOTS D'HISTORIQUE

L'usage du caoutchouc, si l'on en croit les historiens, se trouve mentionné pour la première fois au début du XVIIIe siècle. Dans le récit des voyages de découvertes entrepris par les Castillans de 1492 à 1554, on signale le fait des indigènes d'Haïti qui s'amusent à lancer des balles élastiques fabriquées avec le suc d'un arbre du pays ; il s'agit évidemment du caoutchouc.

Depuis lors, l'histoire du caoutchouc a enregistré des découvertes aussi nombreuses qu'importantes. C'est d'abord son application à l'imperméabilisation des tissus, puis la vulcanisation par le soufre et ses composés, etc.

En face des débouchés nouveaux créés par l'immense développement de l'électricité, de l'automobile et du cycle, la consommation du caoutchouc s'est accrue dans des proportions fantastiques et son prix s'est considérablement élevé. Le monde chimique s'est alors préoccupé de réaliser la synthèse du caoutchouc, c'est-à-dire de fabriquer du caoutchouc en partant de produits aussi peu coûteux que possible qu'on rencontre abondamment dans tous les pays.

SYNTHÈSE DU CAOUTCHOUC

La synthèse du caoutchouc est un problème industriel du plus haut intérêt. De nombreuses méthodes ont déjà été proposées dont on trouve la description dans les ouvrages techniques. Aucune d'elles n'a d'ailleurs encore donné de résultats bien satisfaisants.

Mais en voici une qui a au moins pour elle le mérite de l'originalité. Elle consiste tout simplement à fabriquer du caoutchouc avec de l'amidon !

On sait que l'amidon, après saccharification fournit, pour la fermentation, de l'alcool ordinaire ou esprit de vin et une petite quantité d'alcools supérieurs (alcools propylique, butylique, amylique, etc.), ou fusels.

Or, le professeur Fernbach, de l'Institut Pasteur, a découvert des procédés particuliers de fermentation, grâce auxquels la proportion d'alcools supérieurs — et notamment d'alcool amylique — est considérablement augmentée. L'alcool amylique est ainsi devenu d'une préparation facile.

Cet alcool amylique, traité par l'acide chlorhydrique, est facilement transformé en chlorure d'amyle et celui-ci, par l'action du chlore, est transformé en un composé bichloré. Il suffit de faire passer ce bichlorure sur de la chaux sodée portée vers 470 degrés pour obtenir un hydrocarbure qui n'est autre que l'isoprène.

Eh bien, cet isoprène est la substance mère du caoutchouc. Le caoutchouc est de l'isoprène condensé, un « polymère » de l'isoprène, comme disent les chimistes.

En 1910, le docteur Matthews et les ingénieurs chimistes de la maison Strange et Graham, de Londres, avaient découvert, presque par hasard, que le sodium était un polymérisant remarquable. La transformation de l'isoprène en caoutchouc par l'action du sodium est donc relativement facile. Comme on peut maintenant, d'après ce que nous venons de dire, préparer sans difficultés l'isoprène en partant de l'amidon, la synthèse du caoutchouc par cette méthode peut être réalisée.

Cette méthode est entrée dans le domaine de la pratique. Les brevets appartiennent à la « Synthetic products Co », de Londres, qui les a achetés 3.500 livres comptant et 50.000 livres en actions.

Ce procédé est-il rémunérateur ? L'avenir nous l'apprendra. En tous cas, il est très curieux et, comme je le disais plus haut, particulièrement original. A ce titre, il méritait bien d'être signalé.

H. DE ZAU.

PETITS PAPIERS

Nous avons enfin le pistolet pacifique et le browning de tout repos. Voilà qui nous change. A Paris et à Lille, il vient d'en être fait un essai concluant. L'usage va s'en imposer.

A Paris, il s'agissait de maîtriser un nègre devenu subitement fou furieux. Occasion exceptionnelle d'inaugurer un tirage à blanc. Des agents se présentèrent donc armés du pistolet tout nouvellement inventé par M. Kling, directeur du Laboratoire municipal, et qui au lieu de projeter des balles, lance sur l'adversaire à atteindre des vapeurs asphyxiantes qui annihilent toute résistance et endorment le sujet. Les agents ayant tiré, le nègre ne continua pas plus longtemps et fut capturé en cinq sec.

A Lille, autre affaire : un amant évincé se poste sur le passage de sa belle et jure qu'il ne partira pas sans avoir, de son browning, fait de celle-ci une informe bouillie. On se précipite, on l'arrête, on le désarme : il avait lui-même chargé son revolver de cartouches à blanc. L'amoureux sanguinaire n'était qu'un assassin pour rire.

C'est parfait, et que cela continue ! Il faut encore imposer aux gouvernements guerriers les armes asphyxiantes et hâter le moment où les bulletins de victoire se libelleront enfin en ces termes : « L'ennemi a eu cent mille tués, qui se portent bien ».

Puis les esthètes s'en mêlant, on conviendra bientôt de « mourir en beauté », grâce à quoi les balles puantes seront remplacées par des concentrés d'odeur violente et non moins anesthésiante.

Après la guerre en dentelle, la guerre en sachets parfumés.

GAULTIER-GARGUILLE.

Les Villes du Nord qui se transforment

Valenciennes

Pendant que s'accroissait la population de Valenciennes, on construisait de nouveaux édifices, on améliorait des services publics, on embellissait les rues et promenades... et l'on continue.

Il y a quatre ans, à la veille de l'inauguration de la nouvelle gare du Nord, du nouveau collège de jeunes filles, de l'école professionnelle et du palais des Beaux-Arts, le *Progrès du Nord* signalait la merveilleuse transformation accomplie, dans les trente dernières années, par Valenciennes qui, en 1875, ne comptait que 21.846 « âmes », alors que sa population en 1909 s'élevait à 31.759 habitants.

La transformation, l'agrandissement et l'embellissement de la cité ont continué leur marche ascendante, et de même que depuis quatre ans, la population s'est élevée de 31.759 habitants à 34.766, la ville s'est de plus en plus heureusement modifiée.

⁂

Depuis 1909, la compagnie des chemins de fer économiques du Nord a fait construire une nouvelle gare, place du Marché-aux-Herbes, en attendant de remplacer la traction à vapeur par la traction électrique et de créer de nouvelles lignes, concurremment avec d'autres sociétés, qui ont fait adopter des projets dont la réalisation est imminente ; un nouveau « Château d'Eau », de conception hardie et originale, a été édifié, afin de répondre aux besoins croissants de la population de l'ancienne ville et d'alimenter en eau potable les habitants des nouveaux quartiers et des faubourgs ; la caserne de gendarmerie a été agrandie ; le viaduc Saint-Waast, long de deux cent cinquante mètres environ, comprenant trois ponts, le premier, en maçonnerie, sur le canal de décharge, le second, en fer, sur la voie du chemin de fer du Nord, le troisième, en ciment armé, sur l'Escaut, a été construit à la jonction de la rue Ferrand et de l'avenue Ferrand, près de la caserne de gendarmerie, pour aboutir vers le centre du quartier de la rive gauche de l'Escaut, aménagée entre le Travé et les avenues de Saint-Amand, Dampierre et Faidherbe, mettant ainsi la ville en communication directe avec l'important hameau de Saint-Waast-la-Haut où un nouveau groupe scolaire vient d'être construit ; dans le quartier de la gare, d'importantes maisons de commerce, de superbes habitations, de somptueux édifices, sont sortis de terre comme sous l'influence d'une baguette magique ; un vaste lycée de garçons a été élevé à l'extrémité de la rue de Lille, sur le terrain triangulaire dont les angles sont formés par la place de la République, la place des Canonniers, la place de Tournay et les côtés par l'avenue des Flandres, le boulevard Froissart et le boulevard Baudouin-de-Constantinople ; un hôtel pour la Chambre de Commerce a été construit avenue Ferrand, à proximité de l'emplacement réservé pour la bibliothèque municipale et le dépôt des archives ; à côté a été créé le square Carpeaux, dans lequel a été placé le monument du génial statuaire, par l'artiste valenciennois Félix Desruelles ; on a aussi placé dans le parc de la Rhonelle la statue de l'*Orphelin* par Terroir, et sur la maison du XIIIe siècle, dite du Prévost, à l'angle des rues de Paris et Notre-Dame, le médaillon du compositeur valenciennois Edmond Membrée.

⁂

Sous la poussée d'embellissement, les commerçants du centre se sont ingéniés à transformer leurs maisons et à remplacer les façades et les vitrines démodées par des agencements d'un bel effet, où les boiseries agencements d'un bel effet où les boiseries, les ferronneries, les vitreries brillent d'un vif éclat sous les feux scintillants de la fée électricité, de telle sorte que les magasins valenciennois n'ont plus rien à envier à ceux des grandes villes de province.

Aussi le commerce de détail valenciennois, qui n'a jamais cessé d'être prospère, est-il de plus en plus florissant, quant à l'importance de la cité, elle grandit de jour en jour, et on peut prévoir qu'avant peu Valenciennes comptera 50.000 habitants.

En attendant, on va édifier, dans le quartier Dampierre un nouvel Hôtel Dieu, qui coûtera deux millions et aux abords de la place d'Armes un nouveau hôtel des postes, sans préjudice des grands travaux municipaux qui sont à l'étude : transformation de l'ancien lycée de garçons qui recevra de multiples affectations, création de groupes scolaires, création d'un réseau d'égouts, etc., etc.

Et ainsi, Valenciennes, au passé d'héroïsme et de gloire, à la réputation artistique universelle à l'importance agricole, industrielle et commerciale si réputée, continuera à briller d'un vif éclat au firmament des sous-préfectures de France !

Paul MARLIÈRE.

La statue de Watteau
La tour de la Dodenne
Le monument Froissart

Le Désastre Américain

250,000 personnes sans abri
15 villes sous les eaux

Voici sur le terrible cyclone et les inondations aux Etats-Unis, dont nous avons déjà parlé longuement hier, de nouveaux détails :

La ville de Dayton paraît être détruite presque entièrement. Une grande détresse y règne. On y envoie des secours et des vivres. Selon les derniers avis, le quartier des affaires de Dayton est en feu et sera probablement détruit. Des hommes fuient d'un bâtiment à l'autre ou sautent dans l'eau pour échapper aux flammes.

⁂

Selon le gouverneur de l'Ohio, 250.000 personnes sont sans abri dans cet Etat. Le Parlement de l'Ohio a voté 500.000 dollars pour les secourir. En outre, le gouvernement fédéral envoie une grande quantité de provisions.

On croit que deux cent cinquante personnes ont été noyées à Indianapolis et cent cinquante à Colombus. Le nombre total des morts serait au moins de 1.300. Les pertes de biens atteindraient une cinquantaine de millions de dollars.

Un million d'ouvriers chôment.

Les pertes que subit le mouvement commercial échappent à toute évaluation.

⁂

« La dévastation et la mort, télégraphie-t-on de New-York, telles sont les tragiques conséquences des inondations dont l'Ohio et l'Indiana sont le théâtre, et qui dépassent tous les sinistres analogues précédents.

« Dayton, Colombus, Indianapolis, Hamilton et une douzaine d'autres cités sont sous les eaux. On connaît déjà une centaine de morts ; mais il est à craindre que le nombre des victimes ne s'élève à plusieurs milliers : cinq mille, dit-on.

« Les villes sont isolées ; le gaz fait défaut. A Dayton, les incendies, d'après les dernières informations, auraient causé près de quinze millions de dollars de pertes.

« Le niveau des rivières augmente rapidement en raison des pluies continuelles. »

Désordres en Irlande

De graves désordres se sont produits à Sligo (Irlande), où des dockers en grève ont attaqué des ouvriers venus pour les remplacer. La police a chargé à coups de bâton. Plusieurs personnes ont été tuées. En raison de la gravité de la situation, les autorités ont demandé au gouvernement d'envoyer des troupes.

LA LOI DE 3 ANS
et le maintient de la classe 1910

Pas de mise en demeure
Pas de résolution prise

Certains journaux, les journaux nationalistes notamment, publiaient hier l'information que voici, relativement à la séance du conseil de cabinet qui eut lieu mercredi soir :

« C'est la question militaire qui a fait le principal objet de la délibération. Comme on l'a vu, d'après le communiqué, M. Barthou, président du Conseil, et M. Etienne, ministre de la guerre, vont demander à la Commission de l'armée de comparaître aujourd'hui même ou demain devant elle.

« Le gouvernement demandera à la commission d'adopter sans délai l'article 12 du projet gouvernemental, entraînant l'obligation du service pendant trois ans.

« MM. Barthou et Etienne, d'accord avec l'unanimité de leurs collègues, aviseront en même temps la commission que le ministre de la guerre avait, conformément aux dispositions de l'article 33 de la loi de 1905, décidé de maintenir pendant une année supplémentaire la classe 1910 sous les drapeaux et de notifier cette décision aux Chambres, ainsi que le prescrit la loi.

« Le ministère Barthou considère de son devoir de signifier ainsi aux Chambres l'absolue nécessité de voter les trois ans.

« D'autre part, le gouvernement estime qu'il n'est que juste de fixer sans délai sur le sacrifice nouveau qu'on demande à leur patriotisme les jeunes gens qui, en l'état actuel, pouvaient compter sur leur libération en octobre prochain, ainsi que leurs familles.

On croit, dans les milieux gouvernementaux, que les Chambres se sépareront demain ou samedi, et que les vacances se prolongeront jusqu'au 29 avril ».

Mais hier après-midi cette information était démentie par la note officieuse ci-dessous de l'Agence Havas :

« Le bruit a couru ce matin au Palais-Bourbon, que le gouvernement devait faire cet après-midi, à la commission de l'armée, une communication relativement à l'application de l'article 33 de la loi de 1905 (maintien de la classe sous les drapeaux). Ce bruit provoque une certaine surprise parmi les députés présents.

« Nous croyons savoir que dans cette communication que le gouvernement doit faire, il ne s'agit ni d'une intervention destinée à faire statuer la Chambre sans délai sur le principe du service de trois ans, ni d'une notification de la mise en vigueur immédiate de l'article 33 de la loi de 1905 ».

La délégation des gauches, réunie hier après-midi, s'est occupée de l'article 33 de la loi de 1905.

Il a paru à la délégation qu'en cas d'application de cette disposition législative la notification devait suivre et non pas précéder la décision du gouvernement de recourir à l'article 33.

L'ACCALMIE
à la Chambre des Députés

Il n'y eut pas, hier, d'interpellation

On a discuté le projet d'amnistie

Les interpellations annoncées ne s'étant pas produites, la discussion du projet d'amnistie a été abordée dans le calme hier à la Chambre des députés. Le ministre a d'ailleurs retrouvé l'atmosphère congelée et un peu dédaigneuse du début de la séance de mardi, mais les hostilités, cette fois, ont fait trêve.

AVANT LA SÉANCE

LES GROUPES
et les projets d'interpellations

Les quatre groupes de la Chambre représentés à la délégation des gauches se sont réunis hier matin au Palais-Bourbon pour s'occuper de la situation politique et de la conduite à tenir vis-à-vis du nouveau ministère.

Ces quatre groupes : gauche démocratique, gauche radicale, groupe radical socialiste et groupe républicain socialiste, ont été unanimement d'avis qu'il n'y avait pas lieu d'interpeller à nouveau le ministère.

La gauche radicale, en formulant cet avis, a décidé en outre que si une interpellation était déposée par suite d'une initiative individuelle, on y opposerait le maintien de l'ordre du jour de la séance.

Le groupe républicain socialiste a complété sa décision en votant la résolution suivante :

« Le groupe républicain socialiste, considérant que le gouvernement n'a pas obtenu la confiance d'une majorité quelconque à la Chambre, qu'il n'a su grouper une majorité numérique, encore moins une majorité républicaine, constate que son maintien au pouvoir constitue une violation flagrante des principes les plus essentiels de notre droit constitutionnel. »

De son côté, le groupe radical socialiste s'est approprié l'ordre du jour [illegible] mercredi soir par le comité exécutif de la rue de Valois.